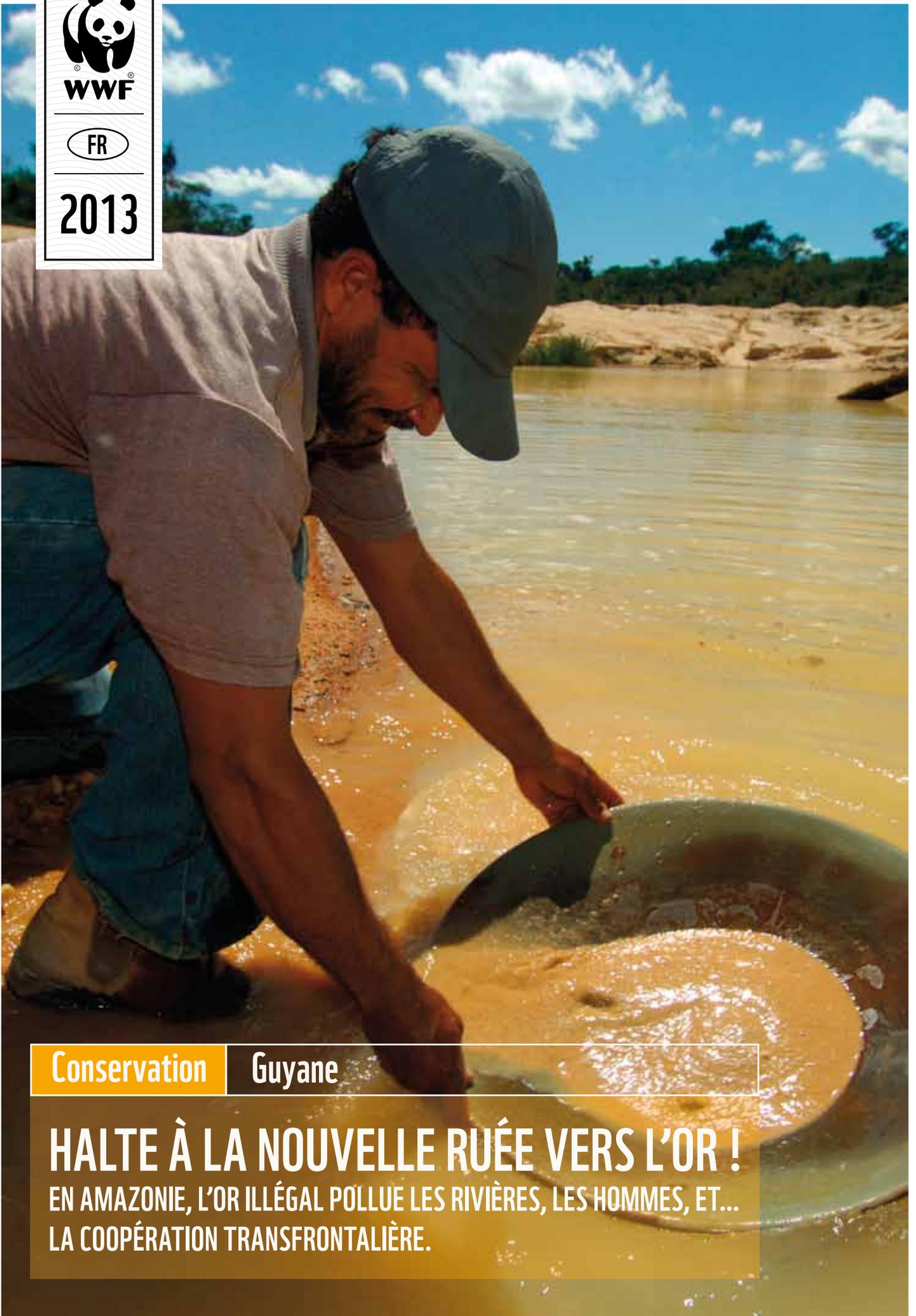




WWF

FR

2013



Conservation

Guyane

HALTE À LA NOUVELLE RUÉE VERS L'OR !
EN AMAZONIE, L'OR ILLÉGAL POLLUE LES RIVIÈRES, LES HOMMES, ET...
LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE.

WWF

Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de 5,8 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

En 2011, le WWF a fêté ses 50 ans.

Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 187 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Depuis décembre 2009, la navigatrice Isabelle Autissier est présidente du WWF France.

En 2013, le WWF France fête ses 40 ans.

© Concept & design by © ArthurSteenHorneAdamson

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature (Formerly World Wildlife Fund)

® "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks / "WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.

WWF France, 1 carrefour de Longchamp, 75016 Paris.

ÉDITO

Aujourd'hui, dans la région des Guyanes, tant au sein et autour des Parcs Nationaux, l'exploitation aurifère illégale continue de détruire les zones de vie des communautés locales.

Rien qu'en 2012, le Parc Amazonien de Guyane a estimé qu'un minimum de 913 km de cours d'eau a été pollué par ces pratiques qui font une large utilisation du mercure. De plus, de nouveaux fronts d'orpaillage illégal se sont ouverts récemment, même au cœur du plus grand espace protégé européen.

Aux drames écologique et sanitaire s'ajoutent des conséquences sociales et économiques désastreuses. L'orpaillage clandestin contribue à la structuration de véritables filières d'immigration sauvages et au développement de réseaux de prostitution, de délinquance, de trafics d'armes et de drogues.

Parallèlement à cela, l'expansion de cette activité illicite précarise les populations utilisées comme main-d'œuvre et porte un lourd préjudice à la filière aurifère légale. Cette dernière estime ce coût à la perte de plus de 300 emplois directs.

Il est urgent de mettre fin à ce nouveau Far West.

Suite à l'assassinat en juin 2012 de deux militaires français par des criminels spécialisés dans le braquage de sites illégaux, des efforts de coopération entre la France, le Suriname et le Brésil, ont fait temporairement baisser la pression de l'exploitation illégale. Mais le répit a été de courte durée car l'absence de coopération bilatérale à long terme ruine tout espoir d'endiguer le problème. Les bases-arrières de l'orpaillage illégal sont toujours pleinement actives sur les rives des fleuves transfrontaliers.

Sans le soutien conjugué de la France et des Etats limitrophes (Brésil, Suriname), nous ne gagnerons pas la bataille contre l'or sale. Or, selon le WWF, la coopération transfrontalière ne pourra pas être pleinement mise en œuvre sans qu'au préalable, des moyens effectifs et transparents de mesure de l'orpaillage illégal ne soient mis en place.

Qui, aujourd'hui, peut dire combien de chantiers illégaux polluent les rivières de Guyane ?

Certes, le Parc Amazonien publie, depuis 2011, un bilan annuel quantifié sur ce sujet. Ceci démontre d'ailleurs la faisabilité technique de cette démarche. Alors pourquoi ne pas élargir et rendre publiques de telles informations à l'échelle de l'ensemble de la Guyane ?

J'appelle de mes vœux la mise en place, dès 2013, d'un observatoire public des exploitations illégales des ressources naturelles en Guyane. Cet observatoire serait en capacité de fournir, de façon standardisée et transparente, des indicateurs fiables de mesure des pressions illicites que subissent les ressources naturelles du territoire. Il devra couvrir impérativement les enjeux aurifères, mais pourra aussi idéalement élargir son périmètre de surveillance aux ressources halieutiques, victimes elles-aussi d'une surexploitation incontrôlée.

Parce que la coopération régionale doit être nourrie d'éléments objectifs, et parce qu'il faut être bien informé(e) pour bien décider, le WWF pense que cet observatoire sera un outil déterminant dans la résolution des atteintes que subit actuellement le patrimoine naturel guyanais.

Isabelle AUTISSIER
Présidente du WWF-France

CONTEXTE ET ENJEUX

Le plus grand massif tropical protégé au monde

Entièrement composé de forêt primaire préservée, parsemé de rares ilots granitiques remarquables, le massif forestier du Plateau des Guyanes apparaît comme la zone la moins perturbée d'Amazonie. Lieu ancestral de vie de nombreuses communautés locales, il joue un rôle primordial dans les équilibres climatiques globaux et le maintien d'une diversité biologique exceptionnelle, ce qui justifie l'intérêt marqué que lui porte la communauté scientifique internationale.

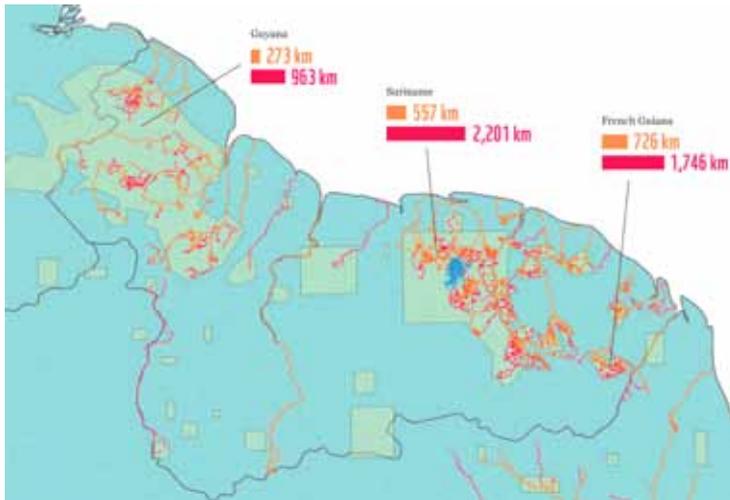
Carte de la Guyane



Le réseau d'aires protégées créées de part et d'autre de ces frontières forme un ensemble de plus de 12 millions d'hectares, représentant le plus grand massif forestier tropical préservé du monde.

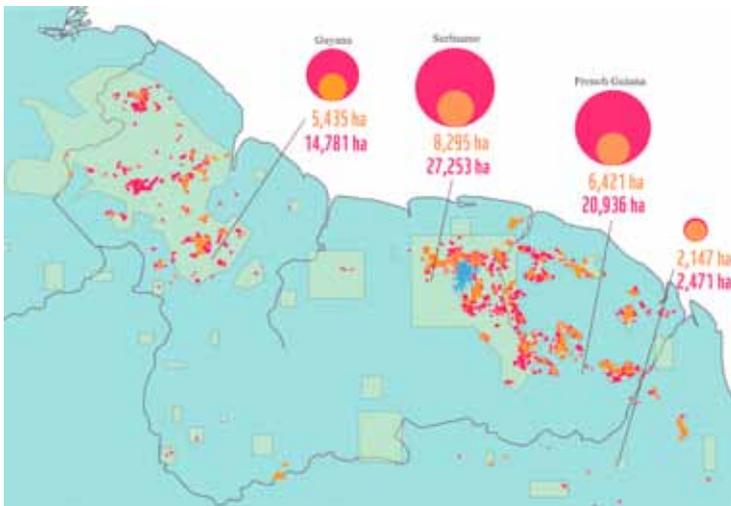
• Un nouveau gold rush

Depuis le début des années 2000, de nombreuses zones riches en gisements aurifères comme la Guyane, subissent de plein fouet une nouvelle ruée vers l'or. Celle-ci se traduit notamment par l'installation massive d'exploitations aurifères illégales qui ne bénéficient d'aucune autorisation officielle et bafouent les lois en vigueur.



Source : *Living Guianas Report 2012*, 82p.
WWF Guianas, Paramaribo, Suriname.

Linéaires de cours d'eau impactés par les activités d'extraction aurifère sur le Plateau des Guyanes, en 2000 (orange) et en 2008 (rouge).



Source : *Living Guianas Report 2012*, 82p.
WWF Guianas, Paramaribo, Suriname.

Surfaces déforestées par les activités d'extraction aurifère sur le Plateau des Guyanes, en 2000 (orange) et en 2008 (rouge).

Dans cette région, la recrudescence de l'orpaillage illégal est principalement alimentée par plus de 10 000 orpailleurs clandestins, répartis sur plus d'une centaine de chantiers illégaux, œuvrant indifféremment au sein ou en dehors des aires protégées.

Or, cette exploitation aurifère illégale a des conséquences environnementales, sociales, sanitaires et économiques catastrophiques.

L'or illégal condamne les rivières

Le mercure est principalement employé par les exploitants illégaux pour amalgamer les particules d'or. L'amalgame est ensuite chauffé à haute température pour séparer les deux métaux. Pour récupérer 1 kg d'or, 1,3 kg de mercure est généralement employé, avec près de 30% de pertes, rejetées dans le milieu naturel, essentiellement sous forme de vapeur atmosphérique. Plus de 10% s'échappe dans les cours d'eau de Guyane. Sous l'action de l'acidité de l'eau, le mercure se transforme en un dérivé dangereux : le méthylmercure, neurotoxique puissant.

L'or illégal nuit gravement à la santé humaine

Le mercure rejeté est absorbé, stocké et concentré dans la chair des poissons carnassiers. Il en découle un empoisonnement insidieux des populations locales qui s'en nourrissent quotidiennement. De nombreuses études internationales¹ ont mis en évidence des troubles neurologiques qui pouvaient se traduire chez les enfants : problèmes de coordination des membres inférieurs, dysfonctionnements relatifs aux capacités de raisonnement et à l'organisation visio-spatiale, etc. Fin 2011, une étude² montrait chez les communautés locales du Haut-Maroni des concentrations en mercure quatre fois plus élevées que chez les populations du littoral.

Malgré ces risques sanitaires avérés, les populations locales des fleuves intérieurs de Guyane demeurent très fortement tributaires de la ressource piscicole pour leur alimentation. La présence des orpailleurs clandestins et la chasse qu'ils pratiquent ont en effet réduit considérablement les ressources en gibier et créé un climat d'insécurité restreignant les sorties de chasse des habitants, dont l'essentiel de l'apport protéique demeure lié à la consommation de poissons.

L'or illégal génère insécurité et criminalité

L'exploitation aurifère clandestine est un facteur de développement de véritables filières d'immigration sauvages, de réseaux de prostitution, de trafics d'armes et de drogues. Cette « société de l'or illégal » est elle-même la proie de bandes armées, dont l'unique objectif est le vol d'or.

• Sans informations solides et complète, il n'est pas possible d'agir en conséquence

La problématique complexe de l'orpaillage illégal, qui trouve ses racines dans l'extrême pauvreté de certaines populations amazoniennes couplée à des cours de l'or atteignant des records historiques (40 000 euros/kg), peut se résumer en deux piliers :

- Des moyens de contrôle du territoire limités ;

1. <http://www.unep.org/hazardoussubstances/mercury/tabid/434/default.aspx>

2. Fujimura, M ; Matsuyama, A ; Harvard, JP ; Bourdineaud, JP ; Nakamura, K (2011) Mercury Contamination in Humans in Upper Maroni, French Guiana Between 2004 and 2009. Bulletin of Environmental Contamination Toxicology 88(2), 135-9

- L'absence de coopération effective entre les Etats frontaliers (France, Brésil, Suriname), qui partagent et/ou contribuent à cette problématique.

Mais en filigrane, l'absence d'informations standardisées accessibles, qui permettrait un bilan objectif des enjeux, localement et régionalement, reste un lourd handicap : si une telle question n'est pas suffisamment décrite, quantifiée, objectivée, comment espérer que le gouvernement français, et ses homologues des Etats frontaliers, prennent un jour la mesure des moyens à mettre en œuvre pour enrayer ce fléau ?

Si les bilans quantitatifs dressés par les pouvoirs publics, en relation avec les opérations Harpie, permettent de mesurer des indicateurs de moyens (4000 missions en 2011), des indices de résultats (destruction de matériel, saisie de mercure), ils ne fournissent pas en revanche de façon exhaustive un bilan de l'emprise de l'orpaillage illégal à l'échelle de la Guyane, véritable indicateur de résultat.

Le dernier bilan public de l'emprise de l'orpaillage illégal en Guyane date de 2006. Depuis 2011, et suite à des demandes réitérées du WWF, le Parc Amazonien de Guyane publie un rapport annuel sur ce sujet³. Il est urgent de produire un bilan similaire à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Pour participer à la diffusion d'information, le WWF vient de publier une étude montrant qu'en 2008, « seulement » 30 % de l'impact de l'orpaillage illégal se situait dans des aires protégées... Les seules données du Parc Amazonien ne reflètent donc que très partiellement les impacts réels.

La nécessaire création d'un observatoire public des exploitations illégales de ressources naturelles en Guyane ?

Plateforme ouverte aux divers acteurs de la société civile (socioprofessionnels, acteurs de l'environnement...), cet observatoire permettrait le partage d'information sur des enjeux majeurs du territoire guyanais avec trois objectifs complémentaires :

- Permettre le recueil, la synthèse, et la diffusion standardisée d'informations sur les pressions illégales pesant sur la biodiversité, les zones de vie et les ressources naturelles de Guyane, en vue d'une lutte effective, concertée et correctement dimensionnée contre ces phénomènes ;
- Permettre l'évaluation des tendances relatives à ces enjeux et donc de l'efficacité des stratégies d'atténuation mises en place au niveau local ;
- Permettre la coopération régionale autour de ces questions de prélèvements illicites, en vue de leur résolution concertée.

3. <http://www.parc-amazonien-guyane.fr/les-actions/protection-des-patrimoines-naturels/lutte-contre-orpaillage-illegal/>

Des compétences et moyens techniques déjà mobilisés...

Pour les enjeux relatifs à l'or illégal, un grand nombre de données est déjà agrégé au sein de l'Observatoire de l'Activité Minière en Guyane, sous le contrôle de la Préfecture. Il s'agira de rendre ces données disponibles de manière structurée.

Pour la question des pêches illégales, il s'agira d'actualiser sur une base annuelle le bilan que l'Ifremer a publié pour la première fois en octobre 2012⁴, qui permet une estimation pertinente de l'effort de pêche illégal dans les eaux territoriales.

Ainsi, sur terre comme en mer, l'information est déjà en grande partie existante : reste à la rendre accessible et à organiser son utilisation pour une résolution effective des prélèvements incontrôlés.



4. <http://archimer.ifremer.fr/doc/00114/22522/20202.pdf>

CHIFFRES CLES

- Au cours des dix dernières années, une nouvelle espèce a été découverte tous les trois jours en Amazonie⁵
- En moyenne, on retrouve dans 1 hectare de forêt guyanaise plus d'espèces de plantes que dans l'ensemble de l'Europe continentale.
- Entre 2000 et 2008, la déforestation liée à l'exploitation aurifère sur le Plateau des Guyanes a été multipliée par trois, dépassant 60 000 ha.
- En 2008, 120 km² étaient déforestés par l'orpaillage illégal en Guyane et 2 000 km de cours d'eau étaient impactés.
- En dépit des opérations Harpie, une nouvelle recrudescence de l'orpaillage illégal (avec 913 km de cours d'eau pollués) est notée par le Parc Amazonien depuis mars 2012.
- La Guyane recèle encore un potentiel aurifère alluvionnaire estimé à 280 tonnes⁶.
- La valeur actuelle de l'or atteint 40 000 euros le kilo d'or, soit quatre fois plus qu'il y a dix ans..
- Un taux d'imprégnation au mercure supérieur à la norme OMS a été relevé chez plus de 30% des individus Wayana du Haut-Maroni.⁷
- La filière aurifère légale emploie directement 550 personnes en 2012⁸, tandis que les estimations officielles situent entre 10 000 et 15 000 le nombre d'orpailleurs clandestins en Guyane.
- Il y aurait aujourd'hui en Guyane 5 fois plus d'or extrait illégalement que de production officielle (2 tonnes en 2012).
- Depuis l'application de la Loi de la garantie des métaux précieux (articles 521-553bis du Code général des impôts)⁹, la Guyane est le seul territoire d'Amérique du Sud doté de moyens réglementaires permettant la traçabilité du négoce de l'or. Cet « or traçable » ne représente qu'environ 0,001 % de la production annuelle d'or dans le monde.

5. <http://www.wwf.fr/s-informer/actualites/nouvelles-decouvertes-d-especes-en-amazonie>

6. Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), 2011

7. Fujimura, M ; Matsuyama, A ; Harvard, JP ; Bourdineaud, JP ; Nakamura, K (2011) Mercury Contamination in Humans in Upper Maroni, French Guiana Between 2004 and 2009. Bulletin of Environmental Contamination Toxicology 88(2), 135-9.

8. Grappe ORkidé, 2012

9. <http://guyane.wwf.fr/2010/11/21/unaninite-pour-la-tracabilite/>



© FLORENT TABERLET / WWF FRANCE

« Vestiaire » d'orpailleurs à l'entrée des sentiers menant aux sites d'orpaillage illégal sur les rives du fleuve Oyapock.

NOS RECOMMANDATIONS

Dans le cadre de la campagne « Je dis non à l'or illégal¹⁰ », le WWF exhorte les pouvoirs publics à :

- Créer un observatoire public open data des pratiques illégales en Guyane, intégrant les données pertinentes à la mesure des impacts des prélèvements illégaux.
- Organiser la diffusion de l'information sur une base annuelle a minima, permettant de décrire les tendances de ces phénomènes, et de mesurer les progrès accomplis dans leur contrôle.
- Intégrer les éléments de l'observatoire dans toutes les relations bilatérales entretenues par la France avec les Pays limitrophes à la Guyane (Brésil, Suriname), afin de dresser un bilan bilatéral annuel.

En complément, et à la lueur des éléments disponibles qui tendent à indiquer une recrudescence des pressions illégales tant sur terre qu'en mer, le WWF demande :

- Le renforcement du dispositif Harpie, en mettant l'accent sur les actions de coopération transfrontalières (France-Brésil et France-Suriname), visant à la désactivation des bases logistiques de l'orpaillage illégal sur les fleuves Maroni et Oyapock ;
- La mise en place d'une stratégie et de moyens spécifiques au rétablissement de la souveraineté dans les eaux territoriales de Guyane.

Contacts presse :

Camille Lajus, Responsable Relation Presse
01 55 25 84 61 - clajus@wwf.fr

Pauline Dame, Attachée de presse
01 55 25 84 70 - pdame@wwf.fr

10. Lancée en 2010, la campagne « Je dis non à l'or illégal » vise à informer et susciter la mobilisation autour du principal fléau environnemental de la Guyane. www.nonalorillegal.fr

HALTE À LA NOUVELLE RUEE VERS L'OR

1 ha

de forêt guyanaise concentre plus d'espèces de plantes que dans toute l'Europe continentale

+ de 60 000

hectares sont déforestés sur le Plateau des Guyanes à cause l'exploitation aurifère



+ de 30 %

des habitants du Haut-Maroni présentent un taux d'imprégnation au mercure supérieur à la norme OMS

+ de 10

tonnes d'or par an sont exfiltrées illégalement de Guyane française



www.wwf.fr



[/wwffrance](https://www.facebook.com/wwffrance)



[@wwffrance](https://twitter.com/wwffrance)



L'actu du WWF France dans ce code



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

www.wwf.fr